

# Québec envisage le contrôle des médicaments

par Anne-Marie VOISARD

Les "coûts exorbitants" des médicaments et les "profits scandaleux" de ceux qui les fabriquent, sans compter "l'inefficacité" et même le "danger" d'un trop grand nombre de produits mis sur le marché par les géants de l'industrie pharmaceutique, sont autant de questions sur lesquelles le gouvernement de M. René Lévesque se dit "décidé à aller au bout de la question".

Dans cette perspective, on étudie présentement la possibilité de créer une régie d'Etat qui contrôlerait tout à

la fois la fabrication, la distribution et la publicité sur les médicaments.

C'est ce qui ressort des propos tenus, hier en fin de journée, par le ministre d'Etat au développement social M. Pierre Marois qui prenait la parole, à Québec, dans le cadre des "Journées pharmaceutiques" qu'organise l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (APEQ).

Le nouveau ministre est particulièrement sensibilisé à ce problème des médicaments, ayant été impliqué directement dans le processus de négocia-

tion qui devait conduire à l'indemnisation des victimes de la thalidomide.

Conscient tout de même que la bataille ne saurait être gagnée facilement, M. Marois a pris soin de préciser que la lutte devra forcément se faire à l'intérieur du corridor de manoeuvre qu'autorise la juridiction provinciale. Toute la question des médicaments, comme bien d'autres questions d'ailleurs, fait appel à deux niveaux de juridiction gouvernementale. Il y a aussi le fait qu'on entre dans le champ d'action des multinationales ce qui

vient davantage encore compliquer la situation.

Quoi qu'il en soit, le ministre a parlé de la nécessité de "démêler le dossier des médicaments et d'établir des politiques". Pour ce faire il a demandé la collaboration de son auditoire, les pharmaciens, qui, a dit M. Marois, ont été jusqu'à maintenant tenus à l'écart des grandes réformes de la santé.

Le ministre a invité les pharmaciens à aider le gouvernement dans la mise au point d'une politique qui soit

axée sur la prévention, de façon à contraindre la consommation abusive de médicaments. Il s'est inquiété à ce sujet du rôle néfaste de la publicité dont le coût ferait hausser de 30 pour cent le prix des médicaments.

Reprenant ensuite les promesses faites par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, au sujet d'un régime de gratuité des médicaments, M. Marois a déclaré que l'extension de la gratuité à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus constitue un engagement à court terme qui se concrétisera dans l'année qui vient. Pour M. Marois, il ne s'agit toutefois que d'une mesure transitoire.

Ce qu'on veut, à plus long terme, c'est clarifier l'ensemble de la question des médicaments. C'est pourquoi on étudie la possibilité de créer une régie d'Etat qui aurait la main haute sur le triple processus de fabrication, de distribution et de publicité. Le ministre n'a pas donné d'autres détails sur cette éventuelle régie, préférant

sans doute qu'on complète les études visant à délimiter le champ de juridiction du Québec en cette matière.

A côté de cette régie d'Etat sur le contrôle des médicaments, on retrouverait le programme d'assurance-médicaments tel que promis par le ministre, M. Denis Lazure. Ce programme serait vraisemblablement calqué sur celui du Manitoba, où l'on prévoit un montant déductible de \$50 par individu.

M. Marois a dit compter beaucoup sur la collaboration des pharmaciens dans la poursuite de tous ces objectifs, particulièrement en ce qui a trait au contrôle sur la distribution des médicaments.

Constatant que les pharmaciens n'avaient pas été suffisamment présents jusqu'à maintenant dans les grands débats sur la santé, M. Marois s'est demandé si ce rôle effacé ne tiendrait pas au fait que le Québec manque de pharmaciens.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

## Léger reçu à Québec

Le premier ministre du Québec, René Lévesque, a reçu hier à dîner le gouverneur général du Canada, Jules Léger. Les deux hommes se sont entretenus en tête à tête dans le petit salon attenant à l'ancienne Chambre du Conseil législatif. C'était la première

visite à Québec de M. Léger depuis la victoire des indépendantistes. Sur la photo: M. Lévesque accueille le vice-roi à son arrivée au parlement. A droite: Louis Bernard, un conseiller du premier ministre.

## Rapport de l'Office des professions

# Les services essentiels devraient relever des professionnels syndiqués

par Gilles BOIVIN  
 du bureau du Soleil

MONTREAL — En cas de conflit de travail dans les secteurs public et para-public, c'est aux professionnels syndiqués — et non à la partie patronale, au gouvernement ou à une tierce partie (commissaires aux services essentiels) — que devrait incomber la responsabilité de déterminer et d'assurer les services essentiels.

Quant aux usagers des services publics, touchés par les conflits de travail, ils pourraient, eux aussi, se manifester dans de tels conflits par le biais d'un protecteur des usagers afin de forcer les parties au conflit à faire preuve "de beaucoup de vigilance et d'honnêteté" dans l'élaboration de leurs stratégies de négociations et d'affrontements.

Telle est du moins la modification fondamentale que vient de proposer, dans un rapport d'une cinquantaine de pages, un comité d'étude mis sur pied par l'Office des professions du Québec pour déterminer le rôle de la déontologie professionnelle dans les conflits de relations de travail dans le secteur public.

Partant du principe que les codes de déontologie ou d'éthique professionnelle n'ont pas été conçus pour guider les comportements collectifs de professionnels syndiqués, le comité estime qu'il ne serait "ni opportun, ni réaliste de tenter de restreindre l'exercice des droits syndicaux par ces codes de déontologie". Ce à quoi souscrit d'emblée le président de l'Office, M. René Dussault.

Pour les cinq membres de ce comité, il faut plutôt chercher du côté de l'émergence nécessaire d'une nou-

velle éthique collective et d'une révision du régime de relations de travail dans le secteur public pour assurer la protection des usagers de ces services en cas de conflit.

Mis sur pied au lendemain des arrêts de travail qui ont ponctué la dernière ronde de négociations dans le secteur public, le comité d'étude chargé d'examiner le rôle des Corporations professionnelles et de leur code d'éthique dans de tels conflits, était constitué de: Marcel Cinq-Mars, avocat; Vincent Lemieux, politologue; Charles Pelletier, comptable agréé; Claude Rondeau, professeur en relations industrielles; et André Thibodeau, professeur aux Hautes études commerciales (HEC).

### Révision en profondeur

Après avoir constaté que les codes de déontologie et les Corporations professionnelles ne sont pas les instruments appropriés pour régir les comportements collectifs de professionnels salariés, le comité opte plutôt pour une modification en profondeur à la fois des mentalités et des règles qui régissent les relations de travail dans le secteur public et para-public.

Au départ, le comité souligne qu'il serait dangereux de songer à retirer le droit de grève dans ce secteur ou de le remplacer par une formule d'arbitrage obligatoire parce que de tels gestes ne sauraient empêcher le déclenchement de grèves illégales plus coûteuses sur le plan social.

En conséquence, le comité recommande donc la création, "dans les plus brefs délais", d'un groupe de travail chargé de redéfinir le régime des relations de travail dans le secteur public et para-public.

### Une nouvelle éthique collective

En même temps, cependant, le Comité de l'Office des professions du Québec propose un train de mesures destinées, selon lui, à favoriser l'émergence d'une nouvelle "éthique collective".

Au départ, le comité en arrive à la conclusion qu'il importe de bien dégarer les responsabilités dans ce secteur afin de mettre un terme au perpétuel ping pong qui marque les négociations et conflits dans ce secteur, chaque partie rejetant traditionnellement sur l'autre ou au gouvernement le blâme en cas d'échec.

Après analyse des dernières rondes de négociations et des formules expérimentées, le comité soutient que c'est du côté des professionnels syndiqués qu'il faut tenter de faire naître cette nouvelle éthique collective.

Le comité fait donc le pari que l'on doit se fier sur le professionnalisme de ces travailleurs pour assurer la difficile jonction entre les droits syndicaux et les obligations professionnelles qui leur incombent à l'égard des usagers.

Après avoir proposé donc qu'on dispense dans les institutions d'enseignement une formation éthique plus approfondie pour les étudiants appelés à oeuvrer dans le secteur public, le comité ne recommande rien de moins que de confier aux professionnels syndiqués (et à leurs syndicats) la responsabilité de déterminer et d'assurer les services essentiels en cas de conflits.

Pour le comité, il ne fait aucun doute que la partie patronale ne doit pas avoir la possibilité de déterminer unilatéralement ces services essentiels, car cela aurait pour conséquence

"de rendre toute grève inefficace et équivaldrait à un retrait camouflé du droit de grève de ces travailleurs".

Quant à la formule des commissaires aux services essentiels, mise au point lors du dernier conflit dans le secteur public, le comité estime que l'expérience a montré qu'elle "n'est guère satisfaisante".

La solution visant à laisser aux syndicats la responsabilité de déterminer unilatéralement, "si elle peut sembler risquée", admet le comité, aurait au moins l'avantage, tout en préservant le droit de grève, d'identifier précisément les responsabilités des parties et d'éviter qu'elles se renvoient le blâme.

Leur responsabilité bien identifiée dans l'opinion publique, les travailleurs du secteur public pourraient ainsi démontrer que leur droit de grève "peut être soutenu sans pour autant nier d'autres droits fondamentaux de leurs concitoyens".

### Protecteur des usagers

Pour introduire un facteur de pondération dans cette nouvelle éthique des relations de travail, le comité suggère au gouvernement de créer une fonction de Protecteur des usagers des services publics lors des conflits de travail.

Dotée d'une autorité morale "largement reconnue", cette personne — nommée par l'Assemblée nationale — disposerait du pouvoir d'informer la population sur le déroulement des négociations et sur la façon dont chacune des parties respecte ses obligations envers le public, notamment en matière de services essentiels. Il ne serait cependant pas un arbitre.

## La survie du CAD loin d'être décidée

par Micheline PARADIS

Si jamais le CAD, en l'occurrence le Centre d'analyse et de documentation, devait survivre — ce qui, aux dires du premier ministre René Lévesque est loin d'être décidé — ce sera à l'intérieur de paramètres bien précis, tels que celui, par exemple, de permettre à tout individu "fiché" d'avoir accès aux informations le concernant, comme c'est l'usage actuellement avec les dossiers de crédit.

Le premier ministre en a donné l'assurance, hier, au cours de sa conférence de presse mensuelle, alors que ce sujet devient brûlant d'actualité sur la Colline parlementaire.

Disant qu'on faisait de cette histoire "une énorme montagne avec une souris", M. Lévesque s'est néanmoins engagé à clarifier le statut de ce mystérieux service d'intelligence politique avant la fin de mars...

Il a également convenu entre-temps, que les neuf personnes de ce service poursuivaient leurs activités de routine en dépit du fait qu'il avait lui-même "ordonné" ou "souhaité" — le débat n'est pas tranché — que le CAD interrompe ses activités jusqu'à

ce que son gouvernement statue sur ce cas.

Or, le comité ministériel chargé du dossier, et qui est composé des ministres Robert Burns, Claude Morin et Marc-André Bédard à tardé à remettre son rapport et M. Lévesque semble le premier à regretter ne pas avoir en main une recommandation précise et concrète dès maintenant.

Mais il se porte à leur défense, alléguant que le travail sur les priorités du gouvernement pour la prochaine session et le budget ne leur a pas laissé de temps pour régler la question de la survie du CAD.

Quant à donner suite à la recommandation, qui a été adoptée au dernier Conseil national du PQ, à l'effet de tout brûler les renseignements colligés par le CAD, M. Lévesque se demande "pourquoi brûler du matériel qui peut avoir son utilité". A titre d'indication, il souligne que le CAD a constitué un très gros dossier sur toutes les péripéties qui ont accompagné la dernière ronde de négociations dans la fonction publique, et que ces renseignements sur des "événements" précise-t-il pourraient être un excellent aide-mémoire le cas échéant quand l'Etat en viendra à négocier d'ici un an et demi...

## Le 24 juin proclamé fête nationale des Québécois

par Micheline PARADIS

Pour contrer l'improvisation des dernières années et empêcher que la ville de Montréal ne soit le seul et l'unique "haut lieu" des fêtes de la Saint-Jean, le Conseil des ministres a adopté une politique des fêtes nationales qui officialise ce que l'on savait déjà un peu et que le premier ministre a rendu publique hier:

- 1 — que le 24 juin sera proclamé fête nationale des Québécois;
- 2 — que les manifestations du 24 et 25 juin se dérouleront dans le cadre plus large de la Semaine du patrimoine;
- 3 — qu'une loterie spéciale administrée par Loto-Québec continuera à financer ces festivités;
- 4 — que le budget des fêtes sera administré sur une base régionale pour favoriser l'expression des Québécois aux quatre coins de la province.

Donec, à moins de quatre mois de l'échéance du 24 juin, un comité-

chapeau de 11 personnes, dont deux émanant du gouvernement, s'agit pour préparer le programme des activités et les budgets correspondants. Ce même comité a également été chargé d'étudier la possibilité, après le 24 juin, il va sans dire, de créer un organisme des fêtes nationales qui soit permanent. On veut par là éviter les solutions de dernières minutes qui sont loin d'être satisfaisantes comme ce fut le cas l'an dernier, aux dires des responsables.

Le contrôle financier et administration de ces fêtes est assuré par deux représentants du gouvernement et de l'exécutif de la Corporation des fêtes nationales de la Saint-Jean.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill, a pour sa part fait la promotion de la "Semaine du patrimoine" qui verra cette année plus de 500 manifestations populaires de tout genre. Cette formule a le grand mérite, à son avis, de susciter une grande participation et de ne pas mobiliser des sommes coûteuses.

**VERRES DE CONTACT**  
 Centre d'Application  
 de Lentilles Corréennes  
 350 est, boul. Charest, Qué.  
 suite 202 - 529-3694

**ATTENTION**  
 — Tapis: \$2.00 v.c.  
 — Tapis commercial: \$3.73 v.c.  
 — Tapis Shag: \$4.83 v.c.  
 — Prêlari: \$1.09 v.c.  
**872-1948**

HAUTE FOURRURE  
 POUR LA FEMME  
 RAFFINÉE

**Jeanne Hardy**

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC  
 461 est, rue Saint-Joseph  
 529-5756

## loisirs

## votre choix

## Soirée vietnamienne

Le Service des activités socio-culturelles de l'université Laval présente "une soirée culturelle vietnamienne" demain, à 20h30, au théâtre de la cité universitaire. Un buffet léger sera servi à 19h30, tout juste avant le spectacle. Admission: \$1 pour les étudiants de Laval et \$2 pour les autres.

## Spectacles d'été

La Régie des arts du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec prépare actuellement son programme d'été. Elle recherche tout nouveau spectacle susceptible de plaire à la population. Invitation est lancée aux chansonniers, troupes de théâtre ou de danse, groupes de musique moderne ou classique, folkloristes et autres, de communiquer avec Spectacles d'été 1977, Régie des arts, Service des loisirs et des parcs, Hôtel de ville de Québec, G1R 4S9.

## Ski de randonnée

Le Service des loisirs de Lévis offre une dernière possibilité d'excursion en ski de fond demain. Le départ vers Stoneham, cette fois, est prévu pour 9h et le retour à 16h. Informations: Bernard Normand à 837-2429. Les raquetteurs sont également les bienvenus.

Le Service des loisirs de Sainte-Foy offre lui aussi sa

dernière excursion de fin de semaine, demain. Deux journées au camp Oasis Notre-Dame, dans le comté de Portneuf, sont prévues. Informations: Alain Thériault à 657-4487.

Le ski de fond est de plus en plus populaire au camping de Villeneuve. Il y a randonnée pour les dames tous les jeudis après-midi. Un service de transport est même à la disposition de tous

les adeptes de ce sport, le jeudi après-midi. Informations à Beauport: 667-5193.

Des pistes de ski de randonnée ont été aménagées sur un magnifique terrain boisé situé entre le petit boulevard Laurier et la rue Marie-Victorin, à Sillery. Ce service, disponible jusqu'au 15 avril, est le résultat d'une entente conclue avec l'université Laval.

Il y a une excursion de ski de fond au camp Mercier demain. Départ à 9h du stationnement de l'aréna de Sainte-Foy. Pour informations et réservations: 657-4058.

Le club de ski de randonnée de Saint-Thomas-d'Aquin de Sainte-Foy effectuera lui aussi une excursion au camp Mercier, dimanche. Départ à 13h30 du Centre communautaire de Saint-Thomas-d'Aquin.

## "Le Sakatou"

Un nouveau théâtre itinérant pour enfants, "Le Sakatou", est disponible présentement. Il offre un spectacle de théâtre éducatif sous la formule d'animation-participation. Un dossier sur la pièce peut vous être adressé sur demande. Informations: Jean-Pierre Roy à 523-1766.

## Géographie

M. Marc-André Jolicoeur, professeur de géographie au Collège Garnier de Québec,

s'adressera à la Société de géographie de Québec mercredi soir prochain. Sa conférence est intitulée: "Une économie bananière: la République du Honduras". La rencontre a toujours lieu au Collège des Jésuites, salle Marquette, rue Joffre, à Québec. Elle débute à 20h30.

## Cercle Cervantès-Camoens

Le Dr Francisco Fernandes, vice-consul du Portugal à Montréal, sera le conférencier invité au Cercle Cervantès-Camoens, lundi soir prochain. Un long métrage en portugais sera projeté sur écran au cours de cette soirée. La rencontre a lieu à l'amphithéâtre I-B du pavillon de Koninek de la cité universitaire. Elle débute à 20h30.

## Activités aquatiques

La collaboration établie entre le Collège Notre-Dame-Bellevue et le Service des loisirs de Sillery est couronnée de succès. Plus de 500 citoyens de Sillery se sont inscrits aux différentes activités aquatiques dispensées à la piscine du collège. Le programme du printemps, auquel la population est invitée à participer, débutera le 18 avril.

## Audition musicale

L'Association paroissiale, culturelle et sportive de Saint-Thomas-d'Aquin de Sainte-Foy vous invite à une

audition musicale, dimanche, à 20h, au Centre communautaire de Saint-Thomas, 824, rue Paradis.

## Cinéma

L'OPL Saint-Louis-de-France de Sainte-Foy présente "Serpico" de Dino De Laurentiis, demain à 19h30, et dimanche à 14h, au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, 2e cycle, 1550, route de l'Église, à Sainte-Foy. Le film met en vedette Al Pacino. Film pour tous.

Le Service des loisirs de Beauport présente, demain et dimanche, au cinéma Montmorency-Laval: "Le retour du grand blond", film pour enfants débutant à 13h30. En soirée, ces deux mêmes jour-

entre 13 et 15h, et de 19 à 21h. Pour réservation: 657-4297 entre 16h30 et 22h.

D'autres gymnases sont disponibles pour le badminton à Sainte-Foy: l'école Saint-Thomas-d'Aquin, le mercredi, de 21 à 23h; le Saint-Vincent School, le mercredi, de 21 à 23h, et le jeudi, de 20h30 à 22h; l'école Bonne Entente, le jeudi, de 21h30 à 23h. Pour réservations à ces divers endroits, sauf Les Compagnons de Cartier, veuillez composer 657-4058, tous les jours de la semaine, entre 9 et 17h.

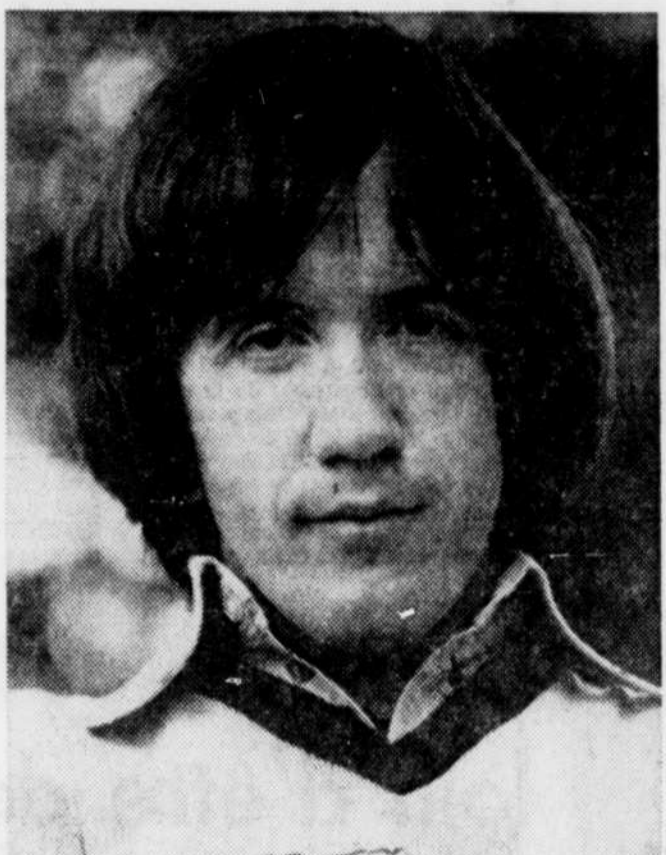
## Visite industrielle

Le Club des loisirs éducatifs de Sainte-Geneviève vous invite à une visite industriel-

Romuald, aura lieu, demain soir, le couronnement de Mademoiselle Hockey mineur, sur la glace de l'aréna. La cérémonie sera suivie d'une soirée à la salle polyvalente de l'aréna. Orchestre sur place à compter de 20h30. Admission: \$1.

## Expositions

Jusqu'au 13 mars, à la Galerie du Trait Carré, 1435, boulevard Saint-Charles-Borromée, Charlesbourg, se déroule l'exposition des oeuvres du peintre Lily Anne J. Hamel. La galerie est ouverte de 19 à 22h durant la semaine, ainsi que de 14 à 17h et de 19 à 22h, les samedis et dimanches. Il y a relâche le lundi et le mercredi. L'ar-



Le spectacle qu'André Gagnon devait donner le 25 février dernier, à l'université Laval, a été reporté au 18 mars.



## Allez, ma tante!

Amanda Gaverick, une veuve de 85 ans, mieux connue dans son milieu sous le pseudonyme de "Tante Mandy", ne laisse sa place à personne lorsque vient le temps de la glissade sur traîneau. C'est son sport préféré. Mais attention! Elle ne pratique son loisir qu'en compagnie de sa "jeune" belle-sœur, Dorothy, âgée de 79 ans. Il n'y a pas d'âge pour profiter des plaisirs de l'hiver. La scène a été croquée à Morris, en Pensylvanie.

nées, on présentera "Parlez-nous d'amour" en plus de reprendre "Le retour du grand blond", cette représentation étant destinée aux adultes. "Parlez-nous d'amour" reprendra l'affiche lundi soir à 19h30 à l'intention des étudiants.

## Bain libre

Il y a un bain familial demain de 14h15 à 16h, et dimanche, de 14 à 16h, à l'école Les Compagnons de Cartier de Sainte-Foy. Admission: 25 sous. Bain pour adultes, demain et dimanche, de 20 à 22h au même endroit. Admission: 50 sous.

## Bibliothèques

L'horaire de la bibliothèque municipale de Sainte-Foy pour la fin de semaine est le suivant: demain, de 9h à midi et de 13 à 17h. Dimanche, de 13 à 17h.

A Beauport, deux bibliothèques sont disponibles, l'une située au 447, 113e rue, à Montmorency, et l'autre, au 26, rue Vachon, à Courville. Cotisation annuelle de \$5 par famille. Horaire à Montmorency: du lundi au vendredi, de 15 à 17h, et le mardi, jeudi et vendredi, de 19 à 21h. Le samedi, cette bibliothèque est ouverte de 10h à midi. Quant à la bibliothèque de Courville, elle est ouverte le lundi, mercredi et vendredi, de 19h30 à 21h, ainsi que le samedi, de 9h à midi.

## Fatigue libre

Comme à l'habitude, l'aréna de Sainte-Foy est disponible pour le patinage libre, demain et dimanche, de 14 à 15h30. Admission: 25 sous. L'anneau de glace extérieur, situé à l'arrière de l'aréna, est toujours en opération tous les jours de la semaine, à l'exception du lundi soir. Accès gratuit.

## Badminton libre

Il est possible de jouer au badminton les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 21h30 à 23h, à l'école Les Compagnons de Cartier de Sainte-Foy. Des courts sont également disponibles le dimanche, au même endroit,

le de Dominion Corset, mardi prochain. Départ à 13h30 du sous-sol du presbytère Sainte-Geneviève de Sainte-Foy. Informations: 653-7874.

## Madame prend congé

Le groupe "Madame prend congé" de Saint-Thomas-d'Aquin de Sainte-Foy vous invite à une conférence d'information, "Ananon", mardi prochain, au Centre communautaire de Saint-Thomas, 824, rue Paradis. La conférence débute à 13h30.

## Souper communautaire

Le club de ski de randonnée de Saint-Thomas vous invite à un souper communautaire, mercredi prochain, à compter de 17h30, au Centre communautaire.

## Madame au foyer

Le programme "Madame au foyer" de Sainte-Foy organise une excursion de ski de randonnée au camp Mercier, mercredi prochain. Départ à 9h du stationnement de l'aréna de Sainte-Foy. Réservations: 657-4058.

## Soirée sociale

La Corporation des loisirs Saint-Roch organise pour demain soir une soirée sociale plus spécialement destinée à la population du centre-ville. La soirée débutera à 21h, au centre récréatif Saint-Roch, 230, rue Du Pont. Orchestre et prix de présence. Cartes disponibles à l'entrée au coût de \$2 l'unité. Informations: Pierre Prémont à 524-9702.

## Horticulture

La Société d'horticulture de Charlesbourg tiendra sa réunion mensuelle mardi prochain, dès 20h, à la salle civique de l'hôtel de ville de Charlesbourg, 7575, boulevard Henri-Bourassa. Un agronome sera sur place et traitera de la taille des arbres à fruits, entre autres choses. Prix de présence et échange de boutures. Informations: 626-3647.

## "Mile Hockey mineur"

Dans le cadre du tournoi de hockey bantam de Saint-

tiste est originaire de Saint-Gilbert dans le comté de Portneuf.

A compter de dimanche et ce, jusqu'au 24 mars, se tient, à la Maison Maheu-Couillard, 27, rue Sous-le-Fort, Place Royale, l'exposition des peintures de Danielle Richard. Les heures d'ouverture sont les suivantes: mercredi, jeudi et vendredi, de 14 à 16h et de 19 à 21h; samedi et dimanche, de 11 à 16h.

## Loisirs pour handicapés

L'Association des loisirs pour handicapés d'Orléans et le Service des loisirs de Beauport sont unis dans la réalisation de journées récréatives pour les handicapés de la région. Les activités ont lieu tous les mercredis au Pavillon Notre-Dame-de-l'Espérance, 2900, rue Loiret, secteur Giffard, de 10 à 16h30. Un service de transport est disponible. Informations: Jean-Guy Buisserie à 626-9633.

## Moniteurs recherchés

Le Service des loisirs de Beauport invite toute personne intéressée à travailler à un poste de moniteur ou monitrice de terrains de jeux, piscines, responsable de soccer, baseball ou tennis au cours de la période estivale de 1977, à compléter une formule d'inscription. Il suffit des adresser au Bureau du personnel, Hôtel de ville de Beauport, 577, avenue Royale. Il faut être âgé de 16 ans ou plus, posséder des connaissances dans les terrains de jeux, avoir des habiletés particulières dans les secteurs socio-culturels, sportifs, plein air ou aquatiques. Date limite de l'inscription: 14 mars à 16h30. Informations: 667-5193.

X X X

Nous invitons les organismes à but non lucratif à nous faire parvenir leurs communiqués au plus tard le mercredi de chaque semaine.

## Choisissez votre mode de transport d'hiver.



## LA HONDA CIVIC vs UNE PAIRE DE COUVRE-CHAUSSURES

1. Excellente traction avant, le poids du moteur juste au-dessus des roues motrices.
2. Bonne valeur.
3. Etrangleur manuel (choke) favorise de bons départs.
4. Particulièrement sûre par mauvais temps.
5. Chauffage super-efficace; le dégivreur du pare-brise vous tient au chaud, le dégivreur électrique de glace arrière, de série, assure une pleine visibilité arrière.
6. Se dirige bien, même dans la tempête et la poudrière, et vous amène joyeux à destination.
7. Vous conduit au chalet rapidement et en tout confort, dans des sièges anatomiques avant entièrement inclinables.
8. Offerte dans toute une gamme de couleurs.
9. Essayez-vous au volant d'une Honda Civic tandis que les routes sont encore mauvaises. **HONDA**

1. Excellente traction, le poids du corps juste au-dessus des orteilés.
2. Ici aussi.
3. Fermeture-éclair et boucles, retardent parfois le départ.
4. Pareil.
5. Garde les pieds au chaud. Pour la tête et le reste du corps, requiert accessoires: manteau, foulard, gants, tuque, combines.
6. Hum!... heu!...
7. Vous y mène à pied... si ce n'est pas loin, si vous ne recherchez pas le confort et si vous n'êtes pas pressé. Mais debout.
8. En noir seulement.
9. Enfillez-les et... en avant, marche! Et attention si c'est glissant!

Souriez! Au volant d'une Honda.

Garage O. Gosselin Inc.  
185, Avenue St-Sacrement  
QUÉBEC G1N 3X4  
681-0525

E. G. Automobile Inc.  
155, rue Kennedy  
LEVIS, Québec G6V 6E2  
833-2135

Lallier Automobile Inc.  
280 Ouest, 47e Rue  
CHARLESBOURG, P.Q. G1H 5H1  
623-9003 - 621-1010

# loisirs par jacques drapeau

## Le vaste monde des camps de vacances d'été

Une semaine des camps de vacances s'est ouverte, hier, au Québec, avec l'objectif ultime de mieux faire connaître les facilités offertes à nos jeunes durant l'été.

L'Association des camps du Québec regroupe 128 camps, soumis à des règlements plus sévères, mais le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports a inventorié environ 400 colonies de vacances au Québec. Certaines ne sont que de passage; d'autres existent depuis plus de 50 ans et ne sont pas près de fermer leurs portes.

Essentiellement, l'Association des camps du Québec vise à promouvoir l'intérêt et le bien-être des enfants, des adolescents et des adultes, par l'entremise de la vie des camps comme expérience éducative constructive et formatrice du caractère.

Au cours des 15 dernières années, le nombre de camps de vacances a augmenté à un rythme très accéléré. Des 128 camps actuellement membres

de l'association, 82 sont de la section française, et 46 de la section anglaise.

### Les bons camps

Un camp sérieux, bien structuré et offrant un personnel d'expérience, cherchera à améliorer la santé de l'enfant et sa capacité de résistance; orienter son esprit vers la découverte et la connaissance de tout ce qui l'entoure; l'aider à développer chez lui l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités; l'éveiller aux valeurs fondamentales humaines et chrétiennes; le socialiser davantage et l'amener à faire un bon apprentissage des loisirs sains.

"Il n'y a pas de camps meilleurs que d'autres, soutient le père Paul Bélanger, vice-président national des camps et secrétaire de l'association provinciale. Chacun est en mesure de répondre à des ambitions particulières, à des rêves. Certains camps favorisent davantage la vie de groupe que d'autres."

Le camp Keno, que dirige le père Bélanger, constitue un bel exemple de camp bien structuré. Le Keno est tapi au cœur des Laurentides, à quelque 60 milles de Québec. Le camp compte une cinquantaine de bâtisses aux abords du lac Long. Les campeurs ont accès à une quarantaine de lacs sur les territoires de la Couronne.

On estime que 100.000 jeunes ont profité, l'an dernier, des services des camps membres de l'association. A noter, en passant, qu'une centaine, parmi les 128 camps regroupés au sein de l'association, offrent des tarifs hebdomadaires inférieurs à \$100. Mais ce n'est quand même pas encore accessible à toutes les bourses.

"Plusieurs camps sont subventionnés par le Haut-Commissariat, précise le père Bélanger. Ces camps exigent, pour l'été prochain, des déboursés hebdomadaires de \$45." On remarque de plus en plus, toutefois, que des jeunes défraient eux-mêmes une par-

tie de leur séjour au camp d'été grâce aux économies réalisées au cours des mois précédents.

L'Association des camps du Québec calcule que 80 pour cent des camps membres offrent comme principales activités la natation, le canot, l'hébertisme, le camping, l'artisanat, les sciences naturelles et le tir à l'arc.

Pour devenir membre de l'association, un camp de vacances doit se conformer à certaines normes portant sur l'hygiène, la sécurité, le site, les installations, le programme et le personnel. Le camp est visité par un examinateur de l'association, qui vérifie si le camp se conforme aux normes prévues.

### Meilleures années

L'année dernière, les camps de vacances du Québec ont, dit-on, connu l'une des meilleures années de l'histoire. Et déjà, pour les prochaines vacances estivales, les réservations se font nombreuses à peu près partout.

Le père Bélanger croit que beaucoup de préjugés se sont estompés ces dernières années en ce qui regarde les colonies de vacances. "Les parents d'aujourd'hui, dit-il, sont plus au fait des développements. Ils vont davantage aux renseignements."

Il insiste, d'autre part, sur un point important:

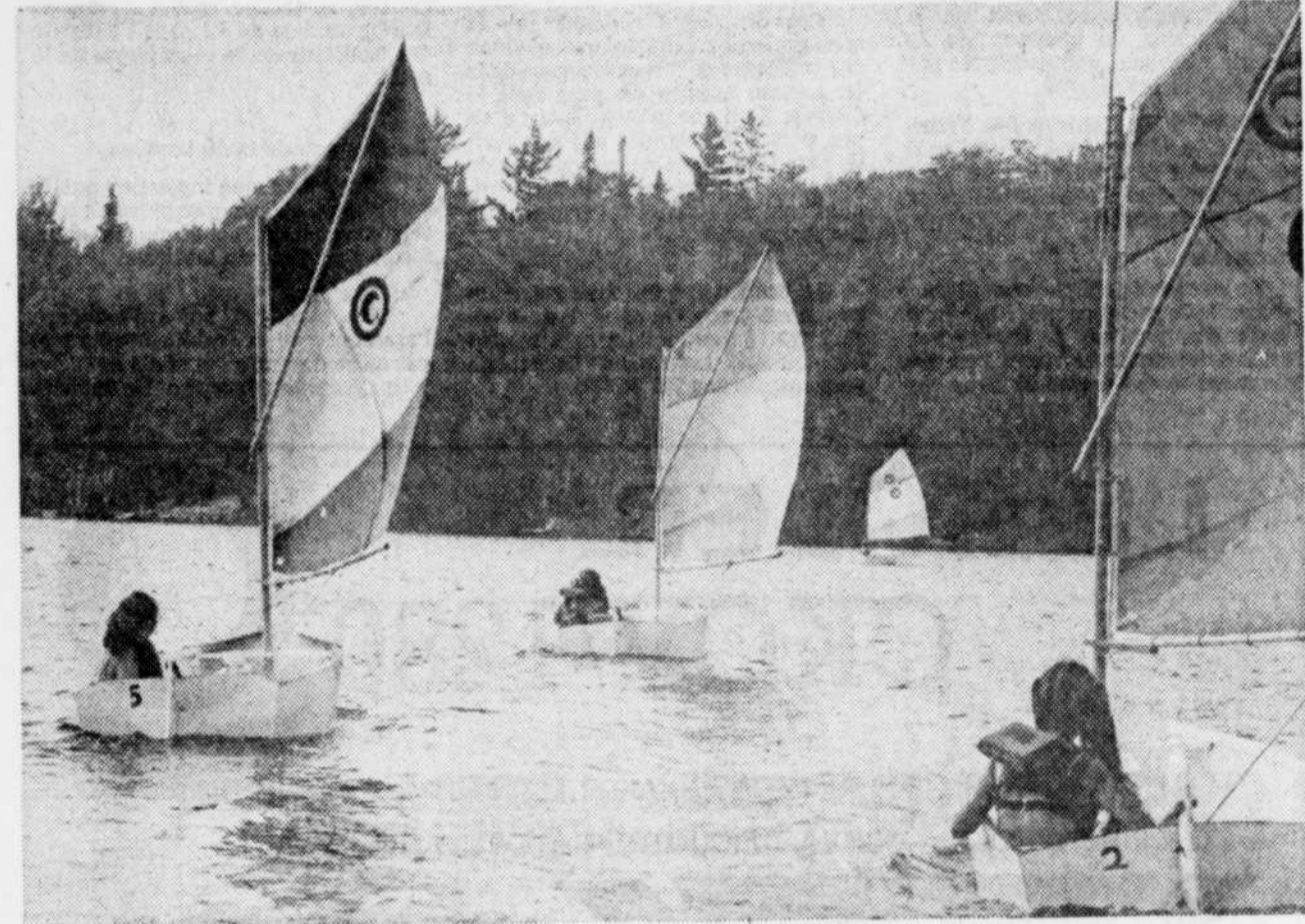
"Il ne faut surtout pas envoyer des jeunes au camp de vacances avec l'idée de s'en débarrasser et d'avoir la paix pour l'été, mais en ayant toujours à l'esprit de permettre aux jeunes de vivre des expériences."

D'ailleurs, la plupart des camps sérieux vont exiger d'avoir une entrevue avec l'enfant avant de l'accepter.

Voici un tableau montrant 21 camps installés dans la grande région de Québec. Ils sont tous membres de l'Association des camps du Québec.



La vie de camp, souvent, c'est apprendre à connaître ses ressources autant physiques que morales, sa résistance à la chaleur, la fatigue, à la soif. Toutes choses sur lesquelles une bonne excursion pédestre peut vous renseigner!



La plupart des camps de vacances offrent des activités comme la natation, le canot, l'hébertisme, le tir à l'arc, etc. Mais certains pourront proposer aux enfants des cours de voile, d'équitation, d'escalade, entre autres.

Camps d'été (région de Québec)

Camp	Clientèle	Activités	Coût
Cap à l'Original Rimouski	Mixte 9 à 13 ans	Excursions, camping, natation, bricolage, sciences naturelles.	\$45 par semaine
Centre de plein air Lasallien Lac Beauport	Mixte Secondaire 1 à V. Colonie: 8 à 14 ans	Activités scientifiques, natation, tir à l'arc hébertisme, canotage.	\$100 par mois
Centre de plein air Saint-Sacrement Lac Sept-Iles (Portneuf)	Filles 8 à 15 ans	Camping, canot, voile, natation, tir à l'arc, brico-nature.	\$275 (19 jours)
Domaine de la Fraternité Lac Blanc (Portneuf)	Mixte 9 à 14 ans	Natation, canot, chaloupes, camping, sports collectifs.	\$35 par semaine
Domaine de la jeunesse Saint-David de Falardeau (Dubuc)	Mixte 7 à 16 ans	Natation, canot, kayak, voile, camping, écologie, animation culturelle.	\$45 par semaine
Domaine de l'Amitié Chicoutimi	Mixte	Plein air, natation, hébertisme, arts, athlétisme.	\$45 par semaine
Domaine Fraser Saint-Ferdinand	Garçons 12 à 16 ans	Equitation, canotage, sciences naturelles, vie en forêt.	\$75 par 15 jours
Domaine Notre-Dame Sainte-Catherine (Portneuf)	Jeunes et adultes	Natation, balle-molle, tennis, bricolage, feux de camp.	Camping, chalets, chambres
Domaine scout St-Louis-de-France (Champlain)	Mixte 9 à 17 ans	Techniques scouts, hébertisme, expression.	\$30 par semaine
Keno Saint-Léonard (Portneuf)	Garçons 9 à 16 ans	Canot-camping, sciences naturelles, natation, hébertisme, tir à l'arc.	\$285 à \$315 pour 24 jours
La Vigie Lac Saint-Joseph (Portneuf)	Mixte 7 à 14 ans	Voile, bricolage, excursions, natation, canot.	\$45 par semaine
Le Manoir Les Eboulements (Charlevoix)	Garçons 10 à 13 ans	Hébertisme, camping, natation, tir à l'arc, bricolage.	\$65 par semaine
Minogami Lac Minogami Shawinigan	Mixte 7 à 16 ans	Escalade, spéléologie, randonnée pédestre, hébertisme, équitation.	\$45 par semaine
Multiair Frampton (Beauce)	Mixte 7 à 16 ans	Escalade, spéléologie, randonnée pédestre, hébertisme, équitation.	\$45 par semaine
Oasis Notre-Dame Saint-Léonard (Portneuf)	Garçons 8 à 14 ans	Canot, natation, camping, sciences naturelles, arts plastiques.	\$45 par semaine
Saint-François de Black Lake Black Lake (Mégantic)	Mixte 6 à 12 ans	Natation, sciences naturelles, bricolage, tir à l'arc, hébertisme.	\$50 par semaine
Saint-François Ile d'Orléans	Mixte 7 à 13 ans	Natation, camping, tir à l'arc, arts plastiques, sciences naturelles.	\$200 pour 3 semaines
Trois-Saumons Lac Trois-Saumons (L'Islet)	Mixte 7 à 15 ans	Camping, canot, chaloupes, arts, natation, sciences naturelles, tirs, hébertisme.	\$93 par semaine
Val-Heureux Saint-Paulin (Maskinongé)	Garçons 12 à 16 ans	Tir à l'arc, camping hébertisme, arts plastiques, natation.	\$50 par semaine
Vivaldi (camp musical) Duberger	Mixte 6 à 17 ans	Musique (instruments à cordes), violon (alto et violoncelle), arts plastiques, natation, tir à l'arc.	Sur demande
Vive la Joie Saint-Modeste	Mixte	Natation, canotage, tir à l'arc, vie en pleine nature.	\$45 par semaine

Les personnes intéressées à obtenir plus d'informations sur l'un ou l'autre de ces camps peuvent s'adresser au secrétariat provincial des camps du Québec, 1415 est, rue Jarry, à Montréal, Tél.: 374-4700, postes 447 ou 448. Ils obtiendront l'adresse et le numéro de téléphone du camp choisi.

## Les grandes randonnées: plus qu'une "p'tite Mol"

Depuis un bon moment, j'avais l'intention de participer à l'une de ces grandes randonnées de ski de fond "Molson-CKCV" qu'on assaisonne toujours d'une bonne dose de publicité.

Ballade populaire dans une atmosphère de détente, ou occasion, pour les commanditaires, de vendre leur salade? Fallait bien voir de quoi ça retournait, tout ça!

La randonnée du type "T'es capable" s'est donc déroulée dimanche dernier, au club de ski de fond "Sapin d'or", 80e rue à Charlesbourg. Les skieurs affluèrent. On en comptait bientôt 300 environ, dont plusieurs faisaient partie de mêmes familles.

Au départ, deux membres du comité des grandes randonnées luttaient désespérément avec les dossards, qu'on n'arrivait que difficilement à enfiler sur les épaules des participants. Les pauvres gars éprouvaient toutes les difficultés du monde à enfiler les cordes dans les trous, le vent ne facilitant pas l'opération.

Sur la piste, on se suit à la queue leu leu. On constate vite que les skieurs d'expérience sont absents. Les enfants sont nombreux, très nombreux même. Mais les parents leur ont appris à céder la piste aux plus habiles.

L'accès aux pistes est gratuit, le club privé bénéficiant d'une forte publicité avec la venue "des randonnées".

Drôle de club que le Sapin d'or, soit dit en passant. Vous grimpez durant six kilomètres sur des pistes quand même en parfait état mais exténuantes. Au sommet, vous admirez à loisir le Québec métropolitain. Une vue splendide, c'est certain. Puis, c'est la descente tout d'un trait.

Une heure pour monter et... 15 minutes pour redescendre. Les pistes sont aménagées dans une forêt de conifères et de feuillus qu'une ligne de transmission hydro-électrique et une piste pour motoneiges viennent malheureusement séparer en deux sections.

Ce type de pistes une-seule-montée-une-seule-descente trouvera ses adeptes, bien sûr, mais bien

des skieurs se décourageront avant d'atteindre le sommet. Nous en avons vu plusieurs dans ce cas, dimanche.

Quand les "grandes randonnées" s'installent dans un club, comme ce fut le cas dimanche au Sapin d'or, la piste choisie est balisée de fanions "Laurentide". La joyeuse balade couvre cinq kilomètres seulement, mais on n'empêche personne d'aller au-delà de cet objectif si désiré.



Jeunes et moins jeunes, bien étiquetés du dossard des commanditaires, participent aux "grandes randonnées Molson-CKCV". Ce n'est pas la performance qui compte mais la découverte des petits plaisirs de l'hiver. Et si l'on peut danser et prendre une petite bière, après ça, alors...

"Beaucoup de nos habitués, me dit un organisateur, souhaitent qu'on passe à au moins sept kilomètres dès l'an prochain. On s'est aperçu que plusieurs avaient amélioré leur performance et accéléré la cadence depuis le début de la saison."

### Puis on danse!

A la fin de la randonnée, la disco-mobile CKCV est là qui vous attend pour vous faire danser.

Le bar vous offre deux sortes de bière: Molson et Laurentide. Elle coûte \$1 l'unité, mais c'est gratuit sur présentation d'un coupon qu'offre gracieusement les gens de Molson. "Mais attention, me dit un membre de la joyeuse équipe des hommes en bleu, on n'abuse pas dans la distribution des tickets."

On dansera comme ça de 15 heures à 18 heures. La musique sera entrecoupée de tirages de prix de belle valeur.

"Avec le programme des randonnées, me précise un promoteur, nous cherchions à attirer les débutants, les familles, tout en faisant la promotion du ski de fond." De ce côté, c'est une réussite certaine.

L'initiative sera répétée l'an prochain, c'est déjà certain. On profitera de l'expérience d'une année pour apporter quelques améliorations techniques. Les dossards s'enfilent plus rapidement l'an prochain. Et puis, on compte bien être parmi les premiers à distribuer le nouveau code universel des signalisations que le gouvernement du Québec veut instaurer pour tout le ski de fond québécois.

En somme, les randonnées "Molson-CKCV" s'adressent surtout aux skieurs de première année et à leur famille. Ce n'est pas la performance qui compte, mais la découverte des plaisirs de l'hiver et les facilités offertes par les différents clubs privés de la région. Le succès est remarquable de ce côté.

Dix randonnées de ce genre ont eu lieu jusqu'ici. Il n'en reste plus que deux pour l'hiver en cours, soit dimanche, au centre de ski de fond Lorette, rue Cook, à Loretteville, et le dimanche suivant, soit le 13, au centre "Le Castor", à la base de Valcartier.

# Radio-Canada devrait accepter une enquête (Trudeau)

Par DONALD CHARETTE

OTTAWA (PC) — Il est de l'intérêt de Radio-Canada d'accepter que soit menée une enquête extérieure et indépendante sur son objectivité.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le premier ministre Trudeau au cours de sa conférence de presse hebdomadaire. Après avoir mentionné qu'il recevait beaucoup de plaintes contre cette société, M. Trudeau a affirmé que cette question pourrait être examinée par la direction de

Radio-Canada, par le Conseil canadien de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC), ou par un comité parlementaire.

Questionné à nouveau sur ce point, le premier ministre a souligné qu'une enquête du CRTC pourrait être "très utile". Si cet examen démontrait qu'il existe un équilibre dans les émissions, "les dirigeants de Radio-Canada seraient heureux de l'apprendre," a-t-il dit, mais si on en arrivait à une conclusion opposée, "la direction disposerait

de davantage d'autorité si ce jugement venait de l'extérieur."

Athées

M. Trudeau a également déploré le fait que la majorité des gens qui ont de l'influence dans cet organisme soient des séparatistes. Pour bien faire comprendre ce manque d'objectivité, il a expliqué que "si j'étais en charge des affaires publiques à Radio-Canada, je ne mettrais pas un athée militant à la tête des émissions religieuses."

Poursuivant son raisonnement, le premier ministre a dit que s'il y avait 10 athées sur cette même émission on serait en droit de se demander si elle n'est pas biaisée. Il s'est en outre défendu de vouloir faire une chasse aux sorcières en faisant remarquer cependant qu'il faut agir "avant que tout le monde soit converti à l'athéisme."

Lévesque-Morin

Par ailleurs, M. Trudeau a affirmé qu'il ne trouvait pas anormal le fait que les premiers ministres provinciaux n'aient pas encore

répondu à sa lettre du 21 janvier demandant leur opinion sur le rapatriement de la constitution.

Il trouve, par contre, qu'il est très anormal que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et que le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, aient déclaré qu'ils attendaient les réponses des autres provinces avant de se prononcer sur cette question.

M. Trudeau estime que le

Québec est en mesure de décider seul si on doit, ou non, rapatrier la constitution.

Référendum

En ce qui concerne le référendum du Parti Québécois, le premier ministre a dit espérer qu'il soit tenu avant les élections fédérales prévues pour 1978.

De toute façon, de dire M. Trudeau, si l'on se fie aux déclarations du Parti québécois, il se peut que le référendum n'ait jamais lieu.

## L'affaire Boeing: Ottawa s'informe d'abord

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier qu'il avait demandé à l'ambassade du Canada à Washington ainsi qu'à l'ambassade américaine de faire savoir si des Canadiens étaient impliqués dans la question des pots-de-vin que la société Boeing aurait versés à plusieurs pays ou sociétés aériennes. "En attendant, a-t-il dit durant une conférence de presse, les fonctionnaires ayant participé aux transactions sont présumés innocents".

Par ailleurs, prises au dépourvu par les révélations en provenance de Washington, les autorités fédérales ont rapidement déclenché, hier, leur propre enquête maison afin de déterminer si la société Boeing a effectivement versé des pots-de-vin à des fonctionnaires fédéraux, au début des années 70.

Pendant que le ministre des Approvisionnement et Services, M. Jean-Pierre Goyer, admettait que les informations recueillies jusqu'à maintenant étaient "sérieuses" bien qu'incomplètes, son collègue de la Défense, M. Barney Danson, annonçait que son

ministère avait institué en vitesse une "petite" enquête préliminaire sur cette question.

Le dossier sur lequel se penche actuellement la Commission américaine des valeurs mobilières concerne entre autres l'achat, en 1970 et 1971, de cinq appareils Boeing 707 par le ministère canadien de la Défense.

Air Canada aussi

La commission américaine enquête sur la possibilité que des pots-de-vin ou des commissions aient été versés à des fonctionnaires canadiens mêlés à ces transactions. Par ailleurs, la société Air Canada est également impliquée dans cette enquête, en rapport avec l'achat de six appareils Boeing 727 et 747 par cette société entre 1968 et 1975.

Au cours d'une brève conférence de presse, hier, M. Goyer a révélé que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures avait demandé à l'ambassade canadienne à Washington d'obtenir tous les documents disponibles déposés par la société Boeing devant

la Commission américaine des valeurs mobilières.

Il faudra patienter

M. Goyer a précisé que le gouvernement ne procéderait à aucune enquête en profondeur tant qu'il n'aurait pas en sa possession toutes les informations présentement entre les mains de la commission américaine. "Une fois qu'on saura ce que Boeing a dit, alors on décidera de l'initiative à prendre", a expliqué M. Goyer.

Remboursement

Si jamais il est prouvé que des fonctionnaires fédéraux ont accepté des "cadeaux" ou pots-de-vin de la société Boeing, le gouvernement fédéral pourrait alors, en plus de sévir contre les individus coupables, exiger de Boeing le remboursement des sommes impliquées.

M. Goyer a par ailleurs précisé que dans le cas de la transaction impliquant le ministère de la Défense d'une valeur totale de \$44.8 millions, il n'avait pu dénoter lui-même aucune irrégularité dans les contrats d'achat.

Il a rappelé que la société Boeing avait présenté la plus basse soumission lors de l'appel d'offre pour le renouvellement d'une partie de la flotte d'avions de transport de la Défense nationale, suivie de près par la firme Douglas Aircraft.

La veille, le ministre des Transports, M. Otto Lang, avait indiqué qu'il demanderait également aux officiers de son ministère d'évaluer le sérieux de ces informations.

Documents

Le tout avait débuté mercredi soir, lorsque la Cour d'appel des Etats-Unis avait rendu publics, à Washington, certains documents relatifs à l'enquête entreprise il y a plus de deux ans

par la Commission des valeurs mobilières.

Ces documents révèlent que la société Boeing aurait versé quelque \$75 millions en "commissions" dans un certain nombre de pays dont le Canada. Bien que la Commission n'ait pas encore déterminé s'il s'agissait de pots-de-vin, elle ne manque pas de noter les "circonstances très équivoques" qui ont entouré le versement de ces commissions.

La commission examine entre autres deux transactions survenues en 1968 et 1973 entre Boeing et la société Air Canada, impliquant l'achat de plusieurs Boeing 727 et 747.

Déclaration de Taylor

Pour sa part, le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, a réagi en faisant un acte de foi dans l'intégrité des administrateurs et employés de la société.

Voici le texte de sa déclaration:

"Il n'y a aucune indication quelle qu'elle soit, qu'aucun employé ait reçu soit commission, pot-de-vin ou autre forme de cadeau du fabricant.

"De plus, j'ai aujourd'hui reçu l'assurance de la société Boeing que pas un seul sou n'a été remis en aucun temps à aucun employé d'Air Canada.



La visite à Sept-Iles du ministre des Affaires indiennes, M. Warren Allmand, aura été de courte durée...

## Allmand rejette poliment les demandes du Conseil de bande

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Malgré le déploiement mis en oeuvre pour bien l'accueillir, hier après-midi, sur la réserve de Malioténam, le ministre des Affaires indiennes, M. Warren Allmand, a poliment repoussé les deux demandes tel que formulé par le Conseil de bande qui représente les 1,300 Montagnais des réserves indiennes de Sept-Iles et de Malioténam.

A la demande de \$3 millions pour rénover un programme de trois ans les actuelles maisons de la réserve et pour en construire une centaine de nouvelles, le ministre a surpris en proposant plutôt une entente à être négociée avec la SCHL pour trouver l'argent nécessaire et d'offrir les quelque \$150,000 de revenus annuels prévus par le centre commercial Les Galeries montagnaises au titre de garantie financière.

Le ministre veut même examiner les profits du centre commercial avant de donner le feu vert pour aller plus loin dans ce dossier. Ouvertes depuis le 10 novembre dernier, les Galeries montagnaises obtiendraient d'excellents résultats bien que les premiers rapports financiers ne soient pas complétés.

Initialement, les revenus espérés devaient servir pour construire des centres communautaires et entreprendre des activités collectives. Utilisées comme garantie financière dans une négociation d'emprunt à long terme avec la SCHL, ces sommes risqueraient de devenir moins au service de la communauté montagnaise.

Par ailleurs, le chef du Conseil de bande, M. Daniel Vachon a échoué

dans sa tentative de décrocher \$34,000 pour tenir une réunion des chefs indiens de la baie d'Ungava, du Labrador, de la Côte-Nord, et des associations d'autochtones sans statut à Sept-Iles. Par cette réunion, M. Vachon voudrait discuter de mesures à prendre pour revendiquer des droits territoriaux sur toute la partie en ligne droite entre la baie d'Ungava et Baie Comeau et allant jusqu'à l'Atlantique, en passant par Sept-Iles et les régions occupées par les compagnies minières et ITT.

M. Allmand veut bien financer une telle rencontre au sommet mais à condition que tous les intervenants dans la question s'entendent et constituent un seul groupe. Or, le conseil Attikamek-Montagnais, qui rassemble d'autres Indiens à l'exception de dix bandes de la Côte-Nord, paraît travailler seul.

En plus de demander une unification, M. Allmand a recommandé aux Montagnais de ne pas impliquer de groupes du Labrador dans le dossier pour éviter de possibles négociations entre trois gouvernements: Ottawa, Québec, et Terre-Neuve. Cet aspect n'a pas semblé troubler outre mesure M. Vachon.

A propos des réclamations territoriales, M. Allmand a dit attendre une opinion juridique du ministère fédéral de la Justice sur le fond du sujet avant l'été. Les compagnies opérant sur le territoire éventuellement contesté ne seraient pas appelées à s'en mêler pour l'instant, a précisé le ministre.

d'un défilé précédé et terminé par des voitures de police amérindienne, et pleins feux clignotants, rouges et bleus.

Les visiteurs ont effectué une rapide tournée de la réserve située à 6 milles de l'aéroport. Environ 700 Montagnais habitent sur cette réserve. Pour agrémenter les falaises de neige qui cachaient beaucoup de maisons à rénover, le ministre a pu admirer de beaux monuments de glace, presque dignes de la rue Ste-Thérèse!

Puis, dans une petite salle du gymnase de Malioténam, le ministre a écouté les demandes du chef Vachon en présence des maires de Sept-Iles et Schefferville, de plusieurs fonctionnaires fédéraux et provinciaux, de journalistes, le tout sous les yeux et les calepins de relationnistes d'importantes compagnies du territoire...

Par la suite, le ministre et une quarantaine "d'invités d'honneur" ont pris place à une grande table dans le gymnase, devant de 250 à 300 Montagnais silencieux. Entre de petites fleurs jaunes et rouges, on comptait douze bouteilles de caribou. Une belle table!

Des applaudissements polis ont accueilli le discours de circonstances dans cette salle aux murs peints d'un ton orange, décorés de peintures rappelant certains traits de la culture montagnaise.

Vers 16 heures, après "l'officiel", sandwiches, salades, caribou et café ont permis d'élever le ton chez les Montagnais, et aux invités d'honneur d'échanger entre eux. Pendant ce temps, le ministre remontait rapidement à bord d'un avion dont les moteurs n'avaient même pas eu le temps de refroidir!

# LE SOLEIL

## CKCV/1280

CKAC [Montréal] · CHLN [Trois-Rivières] · CJBR [Rimouski]  
CHLT [Sherbrooke] · CJMT [Chicoutimi] · CKCH [Hull-Ottawa]

**VOUS INVITENT  
A PARTICIPER  
A LA PROMOTION**

# SUPER SOLEIL

**GAGNEZ UN WEEK-END A  
ACAPULCO  
120 VOYAGES SOLEILS  
GRATUITS (60 couples)  
21-22-23 AVRIL  
Départ de Mirabel**

**VIVA QUEBEC AIR**

**LES GAGNANTS  
DES RÉGIONS DE QUÉBEC  
CHICOUTIMI, ET RIMOUSKI AURONT  
DROIT AU TRANSPORT GRATUIT D'UNE DE  
CES TROIS VILLES À MIRABEL PAR QUÉBEC AIR.**

**Règlements**

- Vous pouvez participer au tirage en remplissant correctement le coupon de participation que vous trouverez dans ce journal ou un fac-similé et en le postant à CKAC, Montréal.
- Si votre coupon est tiré, vous devez répondre correctement à une question mathématique et vous pourrez alors participer avec votre invité(e) au voyage Super-Soleil qui aura lieu à Acapulco, les 21, 22, 23 avril 1977.
- Il est entendu que les participants au voyage Super-Soleil s'engagent à se conformer à toutes les modalités et exigences qui leur seront transmises ultérieurement. Participer à cette promotion, les publications suivantes: Dimanche-Matin — Dimanche Dernière-Heure — Le Soleil — Le Quotidien (Chicoutimi) — La Parole (Drummondville) et T.V. Hebdo.
- Les billets remis aux gagnants sont incessibles, non négociables, non admissibles sur un autre vol que le vol "Super-Soleil" de Québecair vers Acapulco, du 21 avril 1977 pour l'aller et du 23 avril pour le retour du tirage.
- Il est entendu que les employés de Québecair, Viva Tours, des Publications Unimédia, TV Hebdo et Télémédia ainsi que les membres, de leur famille immédiate ne sont pas autorisés à participer à cette promotion. De plus, seules les personnes âgées de 18 ans et plus peuvent participer au concours.
- Les tirages ont lieu du lundi au vendredi, à 7 h 43 et 16 h 43, sur les ondes de réseau Télémédia, du 28 février au 8 avril inclusivement. Les gagnants ont une heure pour appeler Télémédia, ils seront interviewés en ondes à 8 h 44 et 17 h 44.

Veillez m'inscrire à LA PROMOTION "SUPER-SOLEIL"

**CKCV, 800, Place d'Youville, suite 2100, Québec, Qué.**

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROV. \_\_\_\_\_ TÉL. \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

OLS